



Doc. 15216
27 janvier 2021

Contestation, pour des raisons substantielles, des pouvoirs non encore ratifiés de la délégation parlementaire de la Fédération de Russie

Amendement¹ n° 7

Dans le projet de résolution, paragraphe 8, remplacer les mots « ainsi que des arrestations, de la violence et du recours disproportionné à la force contre les manifestants pacifiques qui le soutiennent », par les mots suivants :

« en l'accusant d'avoir enfreint les conditions d'une condamnation avec sursis dans une affaire (affaire Navalny c. Russie, requête n° 101/15) où la Cour européenne des droits de l'homme a estimé que l'infraction pour laquelle il avait été condamné avait été, en réalité, montée de toutes pièces par les juridictions russes. Nous sommes profondément préoccupés par les arrestations, le recours à la violence et l'usage disproportionné de la force contre les manifestants pacifiques qui le soutiennent ».

Déposé par:

ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC
ANDRIKIENĖ Laima Liucija, Lituanie, PPE/DC
BARDINA Maryna, Ukraine, ADLE
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE/AD
KHOMENKO Olena, Ukraine, CE/AD
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
LĪBIŅA-EGNERE Inese, Lettonie, PPE/DC
LUBINETS Dmytro, Ukraine, PPE/DC
LYDEKA Arminas, Lituanie, ADLE
MASIULIS Kęstutis, Lituanie, PPE/DC
MERZHZKO Oleksandr, Ukraine, SOC
MEZENTSEVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
MULARCZYK Arkadiusz, Pologne, CE/AD
OVCHYNNYKOVA Yuliia, Ukraine, ADLE
PROTASIEWICZ Jacek, Pologne, PPE/DC
VASYLENKO Lesia, Ukraine, PPE/DC
YASKO Yelyzaveta, Ukraine, PPE/DC
ZABURANNA Lesia, Ukraine, ADLE

1. 2021 - Première partie de session

